



# VILLAZ INFOS

MAIRIE  
1 Place de la Mairie  
74370 VILLAZ

☎ 04.50.60.61.64  
☎ 04.50.60.66.73  
www.villaz.fr

**N° 127 JUIN-JUILLET-AOÛT**

## A VOTRE AGENDA !

- 4 & 5/06 Exposition de la verrerie Royale à Thorens  
17/06 Assemblée Générale Société d'Histoire à 20 h à Groisy  
18/06 Fête de la musique  
19/06 Chorale Prélude à Groisy  
25/06 Fête des écoliers  
29/06 Fête du tennis club de Villaz  
10/07 Fête à pied, à VTT, à cheval à Villaz  
13/07 Feux d'artifice  
Concert Pop Rock  
08/08 Bienvenue en Filière à 17 h 00



Pour des raisons de sécurité, les feux d'artifice seront tirés depuis le parking du cimetière.

Rendez-vous à la salle des fêtes à partir de 21 h 00 : La batterie fanfare de Villaz escortée des lampions vous accompagneront jusqu'au parking.

### BON ANNIVERSAIRE !

Le F.J.E.P. va souffler ses 40 bougies le 18 juin 2011!

Un grand merci à tous les bénévoles de l'association qui participent au bien-être des villazoïis !

### MARCHE DES PRODUCTEURS

Notez les dates

- 23 juin 2011
- 28 juillet 2011
- 25 août 2011

## LE MOT DE L'ADJOINTE A LA COMMUNICATION

### Opération « Tranquillité Vacances »

La période des grandes vacances arrive. Nous appelons chaque citoyen à la plus grande vigilance. Pensez à fermer les issues de vos habitations (porte, fenêtres, ...) lors de vos absences brèves ou longues. Si vous partez quelques jours ou quelques semaines, vous pouvez également en informer la gendarmerie d'Annecy-le-Vieux, en composant le 17, ou en vous déplaçant directement à la gendarmerie.

### Restriction des usages de l'eau

Le Préfet de la Haute-Savoie a pris **des mesures de restriction des usages d'eau** sur l'ensemble du département de Haute-Savoie, et ce, **jusqu'au 30 septembre 2011**. Les usages de l'eau provenant des réseaux d'eau potable publics et privés sont strictement réservés à la satisfaction des besoins en alimentation en eau potable.

Les mesures de limitations des prélèvements sont les suivantes :

- L'utilisation de l'eau hors des stations professionnelles pour le lavage des véhicules est interdite sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicule sanitaire ou alimentaire) et pour les organismes liés à la sécurité ;
- Le remplissage des piscines privées est interdit. Cette disposition ne s'applique pas aux piscines maçonnées en cours de construction) ;
- L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des espaces sportifs de toute nature est interdit de 8 h à 20 h ;
- L'arrosage des stades et des terrains de golf est interdit de 8 h à 20 h ;
- Les activités industrielles et commerciales devront limiter au strict nécessaire leur consommation d'eau ;
- Les exploitants d'établissement soumis au titre des ICPE doivent se référer aux obligations éventuelles fixées dans leur arrêté d'exploitation et applicables au seuil d'alerte ;
- L'irrigation des cultures est interdite de 10 h à 18 h. Cette interdiction ne s'applique pas pour l'abreuvement des animaux, l'irrigation des vergers, des cultures maraîchères et florales et des pépinières. L'irrigation à partir de retenues d'eau constituées en période hivernale reste autorisée, ainsi que l'utilisation directe d'eaux de pluie récupérées.

**BONNES VACANCES A TOUS**

Marie-Christine MARTINOD



## CONSEILS MUNICIPAUX



### Séance du 18 avril 2011

- Délibération n°3.1.2011 relative aux taux d'imposition de la commune – Année 2011 (adoptée à la majorité)
- Délibération n°3.2.2011 relative aux conventions de servitude de passage pour le réseau d'eau pluviale – Actes en la forme administrative (adoptée à la majorité)
- Délibération n°3.3.2011 relative aux conventions de servitude de passage pour le réseau d'eau potable – Actes en la forme administrative (adoptée à la majorité)
- Délibération n°3.4.2011 relative à la version d'attente du Programme Local de l'Habitat 2011-2016 (adoptée à la majorité)

### Séance du 16 mai 2011

- Délibération n°4.1.2011 relative aux travaux du réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de réseaux de télécommunication Route de Chazal – Décompte définitif des annuités à devoir au Syndicat des Energies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) (adopté à l'unanimité)
- Délibération n°4.1.2011 relative aux travaux du réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de réseaux de télécommunication Route des Fontaines – Décompte définitif des annuités à devoir au Syndicat des Energies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) (adopté à l'unanimité)
- Délibération n°4.3.2011 relative au lancement de la consultation des entreprises pour les travaux de réhabilitation du presbytère (adopté à l'unanimité)
- Délibération n°4.4.2011 relative à une demande de subvention auprès du Conseil Général pour les travaux de réhabilitation du presbytère (adopté à l'unanimité)
- Délibération n°4.5.2011 relative à une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux de

réhabilitation du presbytère (adopté à l'unanimité)

- Délibération n°4.6.2011 relative à la signature d'une convention avec le cabinet Bernard LEMAIRE pour l'aide à la décision sur des futurs projets de construction sur la commune de Villaz (adopté à l'unanimité)
- Délibération n°4.7.2011 relative à la signature d'une convention avec le SILA pour la facturation, l'encaissement et le reversement des redevances assainissement (adopté à l'unanimité)
- Délibération n°4.8.2011 relative au règlement intérieur du cimetière de Villaz (adopté à l'unanimité)
- Délibération n°4.9.2011 relative à la prévention des risques professionnels et à la création d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (adopté à l'unanimité)
- Délibération n°4.10.2011 relative à la désignation d'un délégué pour représenter la commune de Villaz au sein de la commission intercommunale « Bâtiments Travaux » en lieu et place de Julien DELETRAZ (adopté à l'unanimité)

## DATES DES PROCHAINES ELECTIONS

Le calendrier des prochaines élections politiques vient d'être arrêté :

- ✓ Election présidentielle : 22 avril et 6 mai 2012
- ✓ Elections législatives : 10 et 17 juin 2012



## ENQUETE PUBLIQUE DU P.L.U. : RAPPEL

M. Jean BONHEUR, retraité, commissaire enquêteur assure, au mois de juin, les permanences ci-après :

- **Jeudi 09 juin, de 14h30 à 17h30**
- **Jeudi 16 juin, de 14h30 à 17h30**
- **Mardi 21 juin, de 16h00 à 19h00**

Rappel des ouvertures exceptionnelles de la mairie au mois de juin pour consultation du projet de PLU en cours de révision :

- le samedi 4 juin de 9 h 00 à 12 h 00,

- le samedi 11 juin de 9 h 00 à 12 h 00,
- le samedi 18 juin de 9 h 00 à 12 h 00,
- le lundi 13 juin (Pentecôte) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

## RECRUTEMENT DE DEUX AGENTS SAISONNIERS

Deux jeunes Villazois ont été retenus pour compléter les effectifs des services techniques durant l'été : Vivien THABUIS pour le mois de juillet et Jérémy RAVEL pour le mois d'août.

## GESTION DE L'EAU



### **L'inquiétude grandissante des élus de Villaz**

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales impose au Préfet de réorganiser la carte intercommunale. Mais que signifie donc cette réforme pour notre commune ?

Rappelons que l'intercommunalité a pour finalité de mettre en commun des compétences, de mutualiser les moyens et permettre à chaque commune membre de pouvoir bénéficier de services publics structurés avec des coûts réduits.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes du Pays de Filière (CCPF), structure intercommunale, regroupe neuf communes, à savoir, Aviernoz, Charvonnex, Evires, Groisy, Les Ollières, Nâves Parmelan, Saint-Martin-Bellevue, Thorens-Glières et **Villaz**.

Sept d'entre elles, Aviernoz, Charvonnex, Evires, Groisy, Les Ollières, Saint-Martin-Bellevue, Thorens-Glières, sont regroupées au sein d'un syndicat intercommunal à vocation unique : Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Filière à qui elles ont transférés leur compétence « eau potable ». Seules Villaz et Nâves Parmelan assurent encore cette compétence en régie (étant précisé que c'est la commune de Villaz qui fournit l'eau à Nâves Parmelan), une eau qualifiée de bonne qualité.

Dans le cadre de la réforme précitée, un des objectifs est de simplifier l'organisation intercommunale et de supprimer notamment les syndicats ayant une activité trop réduite. Le Préfet de la Haute-Savoie, Monsieur Philippe DERUMIGNY, a transmis aux collectivités intéressées un projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) pour avis et dans lequel il envisage la dissolution du Syndicat

Intercommunal des Eaux de la Filière et la reprise de sa compétence par la CCPF.

### **Les conséquences d'une telle décision si elle devait aboutir ?**

La commune de Villaz, commune membre de la CCPF, se verrait dans cette configuration contrainte de transférer sa compétence « eau potable ». Les conséquences sont somme toute inquiétantes et des questions sont en suspens : Qu'advient-il de notre réseau d'eau potable qui jusqu'alors bénéficiait de travaux d'amélioration et d'entretien réguliers rendus possibles grâce à la bonne gestion de notre budget annexe ? Qu'en sera-t-il du prix de l'eau qui est aujourd'hui de 1.03 € par m3 sur Villaz alors que le prix pratiqué par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Filière s'élève à 1,64 € (de 0 à 400 m3) ? Enfin, qu'en sera-t-il de la qualité du service de proximité assuré par un personnel compétent connaissant parfaitement son territoire ? Qu'en sera-t-il des délais d'intervention ? ...

Les élus de Villaz s'interrogent sur la portée d'un tel projet qui n'apparaît pas favorable à la population de Villaz. Ils souhaitent que toute décision soit prise après une analyse fine de la situation : A cet effet, un diagnostic de tous les réseaux du territoire de la Filière devrait être organisé dans les plus brefs délais par un cabinet indépendant.

La décision finale du Préfet devrait intervenir rapidement puisque l'échéance de la mise en œuvre du projet est fixée au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La commune tiendra informés ses administrés sur le suivi de ce dossier.

## RENTREE DE SEPTEMBRE 2011 : INSCRIPTIONS DES ENFANTS EN PRIMAIRE

Pour les inscriptions à l'école élémentaire, merci de prendre contact avec la directrice Madame BESSAC en composant le 04.50.60.66.65. Il est nécessaire d'apporter le jour de l'admission, le certificat d'inscription (délivré en mairie), le carnet de santé et le certificat de radiation.

## ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE

Le Centre Hospitalier de la Région Annécienne (CHRA) dispose depuis de nombreuses années d'une unité d'Accueil Familial Thérapeutique

(AFT) rattachée au Pôle Santé Mentale. Cette unité propose à des particuliers d'accueillir à leur domicile, contre rémunération, des personnes en souffrances psychiques stabilisées. Les familles d'accueil sont accompagnées dans ce travail par une équipe soignante. Cette unité de soin est composée d'une équipe pluri-disciplinaire (psychiatre, psychologue, assistante sociale et infirmières) qui organise le recrutement, la formation et le suivi des familles d'accueil. Il n'est pas nécessaire d'être soignant pour s'orienter vers ce travail, bien au contraire. Ce qui est sollicité, ce sont les qualités naturelles des familles et le partage de leur vie quotidienne. Actuellement, le CHRA emploie douze familles des deux Savoie et de l'Ain, ce qui permet à une quinzaine de personnes de bénéficier de ce mode de soin à la fois très vivant et foncièrement humain. Toutefois l'éloignement de la plupart d'entre elles ne nous permet pas de diversifier nos projets de soins. Pour tout renseignement complémentaire, composez le 04.50.63.70.96

### LES FEUX DE JARDIN : POURQUOI C'EST INTERDIT ?

Le feu de jardin n'est pas si anodin qu'on le croit. La plupart du temps, les déchets verts sont encore humides quand ils sont brûlés. Cette teneur importante en eau produit beaucoup de vapeur chargée en particules et refroidit le feu. Cette combustion à basse température est de mauvaise qualité et favorable à la production de polluants supplémentaires.

Les végétaux contiennent des sels minéraux comme le chlorure de sodium (NaCl) qui est source de dioxine lors d'une combustion à faible température. Tout comme la combustion de certaines matières plastiques ou de matériaux traités.

Nos voisins suisses et belges sont sensibles à la combustion des biodéchets en tant que source de ces polluants. En France, l'ADEME semble se limiter aux inconvénients et impacts suivants : **risque de brûlures voire d'incendie, gêne pour le voisinage et réduction de la visibilité par la fumée à proximité des routes.** N'oublions pas que nos enfants aussi respirent à pleins poumons cette fumée et qu'elle est source de nuisances pour tout le voisinage, que les dioxines dégagées se déposent sur nos légumes du potager.

Noter aussi qu'**un seul feu de 50 kg de végétaux équivaut en émission de particules à : 8500 km parcourus par une voiture essence récente, 4 mois et demi de chauffage d'un pavillon avec chaudière fuel, une demi-journée**

de feu de bois d'une cheminée ouverte, ou 16 jours de chauffage d'un pavillon avec une chaudière à bois récente. Si tous les propriétaires d'un pavillon de l'agglomération font un seul feu de ce type par an, ils émettront autant de **dioxines et furanes** dans l'atmosphère qu'un incinérateur d'ordures ménagères aux normes actuelles brûlant 43 ans de déchets.

Quelques pistes pour vous débarrasser de vos déchets verts :

- Notre commune à la chance d'avoir une **déchetterie** ouverte les mercredis et samedis. Vous n'avez plus qu'à charger votre voiture que vous aurez protégée d'une bâche. Une remorque est bien utile et pourquoi pas celle que vous emprunterez à votre voisin qui sera ravi de ne pas être enfumé !
- **L'herbe de tonte** peut s'utiliser pour le **compost ou le paillage** autour des arbres, dans le jardin potager (après séchage) pour réduire l'arrosage.
- **Les feuilles sèches** pendant l'hiver servent à **la protection des végétaux** craignant le gel. Puis au printemps, **incorporez-les au compost.** Pour accélérer la dégradation, "mixez" les avec un « rotofil » dans une poubelle faisant office de "bol à mixeur".
- **Les branchages** peuvent être broyées et utilisées comme paillage, les grosses branches peuvent servir de rames pour les haricots, de tuteur pour les tomates ou autres plantes grimpances. Elles peuvent servir aussi à confectionner des bordures tressées qui serviront à contourner joliment un massif ou un compost. Vous pourrez aussi les broyer grâce à votre taille haie dans une poubelle comme pour les feuilles.
- Lorsque vous **créez votre haie, pensez à son entretien.** Choisissez des arbustes et arbres à croissance lente (buis, if), et facilement valorisables.

Alors un peu de civisme : **RESPECTONS LA NATURE ET LES HOMMES.**

### RECRUTEMENT DE GENDARMES ADJOINTS VOLONTAIRES

Si vous avez entre 17 et 26 ans, si êtes désireux de vous investir dans le service public pendant une durée de 1 à 5 ans et si, à l'issue, vous découvrez une vocation de gendarme, vous pourrez intégrer une école sous-officiers de gendarmerie dans des conditions très favorables. A la différence des candidats venant du civil,

vous ne serez pas tenus d'être bacheliers pour se présenter au concours et vous pourrez bénéficier d'une aide à la préparation des épreuves de ce concours.

Tous les jeunes hommes et jeunes femmes qui seraient intéressés pour rejoindre les rangs de la gendarmerie, orientez-vous vers la brigade d'Annecy-le-Vieux ou les référents recrutement,

l'Adjudant LOPEZ ou le gendarme MAZUYER, pourront vous recevoir.

Vous pouvez aussi obtenir des renseignements en composant le 04.50.09.47.72



## NOS PARTENAIRES ECONOMIQUES

Une nouvelle rubrique est née ! Grâce à elle, vous serez informés des activités des partenaires économiques de la commune que vous ne connaissez peut-être pas encore mais aussi des nouvelles activités sur Villaz !

A l'affiche de ce VILLAZ INFOS, deux sociétés :



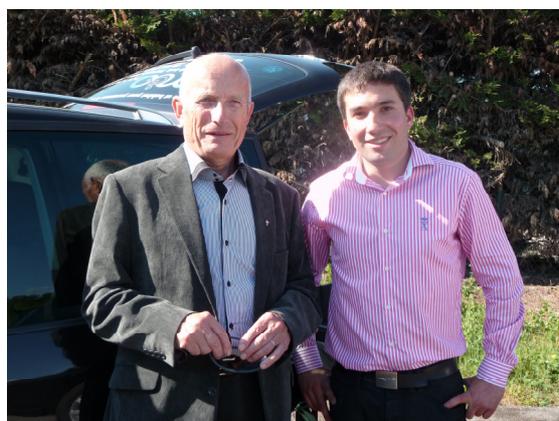
### PISCINE CLEANER

Une société spécialisée dans le nettoyage à la main des piscines privées.

Pour tout renseignement :  
Olivier BESANCENEY  
Tél. 06.83.82.96.90

[www.piscine-cleaner.com](http://www.piscine-cleaner.com)

VILLAZ le vendredi 13 mai dernier que Monsieur le maire a rencontré Monsieur Guillaume TARDY, jeune gérant de cette société sise 400 route des Grands Bois dans la zone d'activités de Villaz.



Monsieur le Maire et Monsieur TARDY

**MCA HANDICAP** est une entreprise dynamique, innovante, qui a pour objectif de rendre la vie plus agréable à toute personne à mobilité réduite en lui donnant la possibilité de se déplacer librement.

Elle conçoit, installe du matériel « **sur mesure** » que ce soit dans les véhicules (aménagements spécifiques au sein du poste de conduite, transfert de la personne et de son matériel) ou dans les habitats (siège monte-escaliers, Plateforme élévatrice).

L'entreprise accompagne les intéressés dans cette démarche à partir des prescriptions des médecins (ergothérapeutes, kinésithérapeutes), cherche les solutions pour un confort optimal et pour redonner l'envie de sortir, d'effectuer les gestes du quotidien en toute simplicité.



Philippe, salarié de l'entreprise

C'est lors de l'inauguration de cette société nouvellement implantée sur la commune de

Si vous aussi, vous souhaitez faire connaître votre activité, adressez un mail en mairie : [mairie@villaz.fr](mailto:mairie@villaz.fr)

# VIE DES ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION ECOLE ET LOISIRS

La fin de l'année scolaire approche et il nous faut déjà songer à la suivante.

L'année scolaire 2011-2012 sera marquée par une innovation majeure pour l'Association Ecole et Loisirs (AEL): l'arrêt définitif de la gestion du planning de permanence des parents à la cantine à partir de septembre 2011. La mairie gérant déjà l'essentiel des tâches inhérentes à la cantine, il est logique que cette fonction lui incombe désormais intégralement. La mairie organisera ainsi les inscriptions cantine comme elle le souhaitera.

L'AEL va concentrer ses actions sur la garderie périscolaire de Villaz exclusivement.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2011-2012 porteront uniquement sur la garderie périscolaire de Villaz. Pour cela, Nous prévoyons 2 dates:

- **le samedi 2 juillet 2011**, de 9h à 12h à la garderie périscolaire de Villaz : première session d'inscription. Les adhérents actuels recevront les papiers d'inscriptions à remplir par courrier électronique. Chéquiers à prévoir (les chèques ne seront pas encaissés avant septembre).
- **le samedi 3 septembre 2011**, de 9h à 13h à la garderie périscolaire de Villaz.

L'assemblée générale de l'association est prévue à 9h avec café-croissants. Cette assemblée générale ordinaire sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire pour modifier les statuts de l'association en vue de la suppression de la mission "planification des permanences cantine". AEL devient l'association de la garderie périscolaire uniquement.

Les inscriptions auront lieu dans la foulée.

## A.S.P. DU PARMELAN

La saison se termine avec nos traditionnels rendez-vous, retrouvez-les en fin d'article.

Les dirigeants et éducateurs de l'ASP préparent déjà activement la suivante : pour répondre au



mieux aux besoins de nos joueurs et de nos équipes, il est nécessaire de connaître approximativement le futur nombre d'enfants par catégorie.

De plus les inscriptions en championnat se font début juillet, même s'il est possible de rajouter des équipes en septembre.

C'est pourquoi nous devons anticiper au maximum et savoir sur qui compter la saison prochaine ...

## Football féminin

Fort du succès de la création d'une équipe senior féminine, l'ASP entend bien la pérenniser dans le temps. Les filles nées en 1996 et avant peuvent nous rejoindre.

Cette année a également vu la création d'une équipe U 11 Féminines, 7 filles s'entraînent et jouent avec les garçons, et sont enchantées !!! Les filles nées en 2000, 01 et 02 peuvent rejoindre l'équipe.

## Football des jeunes : des projets !

- Recréer une équipe U 17, joueurs nés en 1995 et 1996, championnat le samedi à 16 heures.
- Accueillir et encadrer garçons et filles au sein de l'école de football, de 5 à 12 ans, au sein de nos différentes équipes.

Toutes les personnes intéressées par ces projets peuvent nous rejoindre et doivent nous contacter !!

Stade 04 50 64 90 34

Mathieu, responsable jeunes, 06 62 41 26 06,  
[asp.villaz@orange.fr](mailto:asp.villaz@orange.fr)

Laurent ROTURIER, responsable section féminine, [laurent.roturier@wanadoo.fr](mailto:laurent.roturier@wanadoo.fr)

N'oubliez pas le site internet du club :  
[aspv.footeo.com](http://aspv.footeo.com)

## Manifestations :

- **Le 15 Juin** à 19 heures au stade Louis Baud, **Assemblée Générale du club**
- **Le 18 Juin** au stade Louis Baud, l'ASP organise ses tournois :

U 9 « foot à 6 » de 9h à 12h30  
U 11 « foot à 7 » de 14h à 18h.

- **Le 2 Juillet** au stade Louis Baud, l'ASP organise sa Fête du Foot

à partir de 10h00, matchs exhibitions :  
U 9 & U 11 contre leurs mamans  
U 13 & U 15 contre leurs mamans et papas

à partir de 12h30, repas sous la pinède

à partir de 17h00, tournoi vétéran challenge Camille MOUTHON

### Petit clin d'œil



Le 13 mai dernier, **186** membres dont 100 jeunes du club sont allés à Annecy pour assister à la rencontre de Ligue 2 entre l'ETG et Troyes. Résultats **(3-0) 1 régal, 1 victoire, 1 soirée d'exception !**

### BIBLIOTHEQUE



La Bibliothèque de Villaz vous propose à nouveau une animation Kamishibai pour les enfants à partir de 4 ans mercredi 8 juin à 15h20.

Entrée libre et gratuite.

### CHORALE PRELUDE



Fête de la musique avec un concert de la CHORALE PRELUDE à l'église de Pringy

**DIMANCHE 19 JUIN A 18 H 00.**  
*Chantons à travers l'Europe*

Participation des élèves de Monique VARETZ-ANDREONI (Conservatoire neuchâtelois)

Direction Daniel Varetz  
Claviers Jacqueline Luisier

### CLUB DES SPORTS DE VILLAZ

Voici les dates des raids alpinisme glacière de cet été pour les jeunes du club et autre vous êtes les bienvenus.

Découverte de l'alpinisme secteur Grand Paradis du 4 au 6 juillet pour les 12/14 ans.

Alpinisme 4000 Les Ecrins du 8 au 10 juillet pour les 15/17 ans des entrainements prévus les samedis de juin.

Aout : Multi-activités pour les 11/13 ans du 29 au 2 septembre 2011 soit 5 demi journées. Il y a aussi des séances d'escalade en extérieur les 14, 21 et 28 septembre 2011 ainsi que les 5, 12 et 19 octobre 2011.

Vous pouvez contacter M' Didier Delahaye au 06.87.84.76.63/04.50.60.65.59 ou Nicole au 06.80.91.14.22

### ECOLE DE TENNIS



**Tournoi Open : Du 30 mai au 12 juin 2011**

Demi-Finale Dames et Messieurs :

Dimanche 12 juin matin

Finale Dames et Messieurs :

dimanche 12 juin après-midi

Fête de l'école de tennis :

Le 29 Juin 2011 à partir de 14h

Inscription à l'école de tennis pour l'année 2011-2012 :

Le 22 juin matin et après-midi au chalet du tennis au Varday, et le 29 au matin.

Mini-Tennis à partir de 4 ans.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 07 61 22 59 17

### F.J.E.P.



**FETE DE LA MUSIQUE – 18 juin 2011**

**Le FJEP VILLAZ – NAVES ..... fête ses 40 ans !!!**

40 ans, c'est l'âge de la maturité mais aussi celui du Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire dont les activités ont démarrées en 1971. Grâce à

la participation de tous, il a su s'adapter aux nouvelles attentes de la population.

Toute l'équipe de l'association vous convie à fêter l'évènement **le samedi 18 juin 2011** autour de la salle des fêtes de Villaz. Au programme :

- A partir de 10h00 : expositions arts plastiques, art floral, atelier textile et histoire du FJEP
- Fin d'après-midi : Baptême de l'air en ballon captif (*sous réserve de la météo*)
- 19h30 : Apéritif offert
- A partir de 20h00 : fête de la musique avec les groupes CAPTIV et LA GREULE

### **VIDE-GRENIER – 11 septembre 2011**

Vos greniers sont encombrés, vos placards débordent, vous n'avez plus l'usage de certains de vos objets, venez les exposer et les proposer pour une deuxième vie aux visiteurs d'un jour, sur ce nouveau vide grenier, organisé à Villaz, le **11 Septembre** prochain par le FJEP.

**Pour les exposants** : inscription préalable avant le 3 Septembre 2011 à l'aide du bulletin d'inscription (en dernière page du VILLAZ INFOS) à retourner au FJEP – 79 Avenue de Bonatrait 74370 VILLAZ – (boîte aux lettres placée sous les escaliers de l'ancienne école) - accompagné du règlement par chèque à l'ordre du FJEP et obligatoirement de la photocopie de votre pièce d'identité.

Tarif : 2 € le mètre linéaire – Aucun remboursement ne sera effectué -Tables non fournies

Accueil exposants à partir de 6h00

Pour plus d'informations vous pouvez joindre :

Pascale au 04 50 60 69 22 [clary.pas@orange.fr](mailto:clary.pas@orange.fr)

Isabelle au 06 14 03 80 38 [isaparmelan.deletraz@orange.fr](mailto:isaparmelan.deletraz@orange.fr)

**Pour les visiteurs** : entrée libre.

### **PAROISSE SAINT MARC DU PARMELAN**

#### **AGENDA**

- **Fête de l'Ascension** : jeudi **2 juin 2011**. Messe à Cuvat à 10h30
- **Fête de la Pentecôte** : dimanche 12 juin. Messe avancée à Villaz le samedi **11 juin** à 18h30
- **Temps fort** : samedi 18 juin, pour les enfants du catéchisme avec leurs parents à Cuvat à

partir de 16h. Ce temps fort se terminera par la messe de 18h30.

- **Fête de l'Assomption de Marie** : lundi **15 août**. Messe à Pringy à 10h30.

### **INSCRIPTION AU CATECHISME**

Pour la rentrée 2011, cette inscription peut se faire dès maintenant :

- soit le samedi matin à la permanence d'accueil de 10h à 11h30 au rez-de-chaussée du bâtiment du presbytère de Villaz (sauf du 23 juillet au 27 août)
- soit par téléphone, à Marie-Hélène Grosset-Janin au 04 50 64 91 01

Cette inscription ne concerne que les enfants du CE1, ou les enfants des nouveaux arrivants. Les enfants des autres années, qui ont déjà suivi une année de catéchisme, sont automatiquement réinscrits.

### **INFORMATION PARTICULIERE**

La municipalité de Villaz et la paroisse ont reçu le Procès-verbal de l'inventaire fait par le Conservateur départemental des objets d'art, au cours de sa visite de l'église de Villaz, le 4 mars dernier. Ce P.V. indique les travaux de restauration à prévoir sur les objets suivants : les deux statues de l'église, le baptistère et les deux reliquaires.

### **PLEIN AIR AVENTURE**

Le **13 juillet 2011**, PLEIN AIR AVENTURE organise un concert POP ROCK !

Au programme des festivités à partir de 20 h 00 : barbecue, buvette et bal gratuit

### **QUESTION POUR UN CHAMPION**

Le club de questions pour un champion se réunit tous les jeudis de 19 h 00 à 22 h 30 et même parfois plus tard selon les personnes qui peuvent rester plus longtemps

Une de nos membres a eu la douleur de perdre il y a quelques semaines son mari; notre club s'est associé à son malheur par l'envoi de fleurs et d'une carte de condoléance signée par tous les membres du club.

Le championnat Rhône Alpes reprenant ses droits, 4 de nos adhérents se sont rendus à Brignais près de Lyon pour disputer une

nouvelle manche ; chacune et chacune a fait de son mieux pour honorer notre club avec un résultat très convenable .Le classement ne reflète pas la réalité ,du fait que les autres clubs envoient leurs "grosses têtes" ; au club de Villaz, toute personne peut se porter volontaire pour participer au championnat, c'est un choix fait à l'unanimité des membres et nous le respectons .

Le 25 juin, nouveau déplacement mais pour une fois pas trop loin : club de Barby (près de chambéry) ; nous souhaitons une bonne réussite aux volontaires.

Au mois de Septembre nous recevrons, mais cette fois amicalement, le club de Vienne (Isère) qui, l'an passé, nous a accueillis particulièrement bien ; au programme : visite de château de Thorens, repas dans un restaurant de ce village et ensuite parties amicales" de questions pour un champion " avec remises de lots à chaque participant ; le club de Vienne nous avait particulièrement gâtés de ce côté là.

### **VILLAZ MULTIMEDIA** **Villazoises, Villazois !**



Désormais l'association Villaz Multimédia vous accueille lors des permanences organisées **tous les samedis de 10H00 à 12H00.**

Nos locaux se trouvent au dessus de la bibliothèque (un ascenseur est à la disposition des personnes à mobilité réduite)

### **Avis aux joueurs :**

Villaz Multimédia organise une LAN le **Vendredi 1er juillet**

**Alors ne soyez pas timides et venez affronter nos champions !**

(Renseignements auprès de Jean Gilbert Déronzier 06 79 87 38 96)

### **Nouvelles formations :**

Vous venez de passer dans le monde Macintosh, nous proposons désormais une **Initiation MAC !** (Formation assurée par Nicolas Bouchez.)

Dès la rentrée Jean Pierre Dellapina et Yves Debacker vous accueilleront lors de soirées rencontres vidéo avec échanges... pour les personnes intéressées par le montage vidéo.

Consultez dès à présent notre site Internet [www.vmm.villaz.fr](http://www.vmm.villaz.fr) pour retrouver la liste des formations, les horaires, les permanences et le programme des cours. Nous pouvons également vous guider dans l'achat de votre équipement, vous former à l'usage de votre ordinateur et vous aider à résoudre vos petits problèmes informatiques.

**Si vous souhaitez partager vos connaissances et votre savoir faire en informatique, n'hésitez plus, rejoignez nos bénévoles !**

## **INTERCOMMUNALITE**

### **CYCLO CLUB PAYS DE FILIERE**



La traditionnelle Randonnée des Bornes en VTT 2011 aura lieu le **4 septembre prochain.** Cette année elle s'organise sur la commune

de **Groisy**. Une variété de parcours est offerte, correspondants à tous les niveaux de pratique, et plusieurs communes environnantes seront visitées où vous découvrirez des panoramas inhabituels de notre région.

Venez nombreux à cette fête du VTT et de la nature partager un bol d'oxygène et de convivialité, avec en clôture le traditionnel repas de pâtes.

Rendez-vous à la salle polyvalente de Groisy dès 7h30 [jacquemet.a@wanadoo.fr](mailto:jacquemet.a@wanadoo.fr)

Nos sites : [www.cycloclub.paysfilliere.org](http://www.cycloclub.paysfilliere.org)  
[www.lesbornesenvtt.org](http://www.lesbornesenvtt.org)

### **OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE FILIERE**

#### **Marchés des producteurs à partir de 16 h**

**Notez dans vos agendas !**

- **Thorens-Glières** : 2 juin, 7 juillet, 4 août
- **Evires** : 9 juin, 11 juillet, 11 août
- **Villaz** : 23 juin, 28 juillet, 26 août
- **Groisy** : 30 juin

## 4 ET 5 JUIN 2011 :

Exposition sur la Verrerie de THORENS-GLIERES



### 115 ans de Manufacture Royale de verre à Thorens

Le village de Thorens-Glières a cette année décidé de dévoiler l'une des nombreuses facettes de son riche passé. Le week-end des 4 et 5 juin 2011 sera l'occasion unique de découvrir l'histoire et la production de la Manufacture Royale de verre d'Usillon (commune de Thorens-Glières), présentées par la Mairie.

C'est en 1750 que Paul-François de Sales fonde une fabrique de verre à Usillon, au fond de la vallée de Thorens. Grâce à son amitié avec le roi Victor-Amédée III, il obtient pour la verrerie le titre de Manufacture Royale, et en fait une entreprise florissante qui produit une large gamme de pièces, que ce soient des bouteilles, du verre à vitres ou de fins articles de gobeletterie. La verrerie atteint son apogée dans les années 1780 où elle proposait 800 modèles différents et fabriquait près de 3 millions de pièces de cristal, plus de 500 000 bouteilles et 114 000 vitres de fenêtres grâce aux 300 à 500 ouvriers. La beauté de ses cristaux, dorures, peintures et la qualité des ses verres noirs et verres à vitres lui apportent une renommée internationale, une excellente considération à la Cour de Turin et une clientèle de choix, notamment des ecclésiastiques, des militaires, des nobles locaux et la Banque Genevoise.

La plupart des matières premières proviennent de ressources locales, et c'est en partie leur épuisement qui conduira à la fermeture de la Manufacture dans les années 1860.

## JUILLET ET AOUT 2011 :

- ✓ Promenades historique et culturelle tous les mardis à 14h30, sur le village de Thorens-Glières
- ✓ Bienvenue en Fillière, initiation, découverte du territoire, dégustation de produits du terroir, tous les lundis à 17h sur toutes les communes du Pays de Fillière
- ✓ Sortie en montagne avec des accompagnateurs tous les jeudis et dimanches, programme à l'Office de Tourisme
- ✓ 9 juillet : 2<sup>ème</sup> cyclosportive Bornes, Salève, Glières, de 52km à 144km



- ✓ 10 juillet : Fête à pied, à cheval, à VTT, à Villaz, randonnée familiale  
Si vous souhaitez participer en tant que bénévole à l'organisation de la fête qui aura lieu le dimanche 10 juillet 2011 à Villaz, contactez l'office du tourisme au 04.50.2240.31
- ✓ Du 14 au 17 juillet : Fill' à la Plage, Charvonnex, plage, sable fin, animations et concerts...

Cette année, l'association **FILLA** vous emmène à la plage . . .



Toute son équipe vous donne rendez-vous du 14 au 17 juillet à **CHARVONNEX**, Zone Industrielle des Moulins pour 4 jours d'ambiance garantie !

Préparez dès à présent crème solaire, maillot de bain et lunettes de soleil ! Ils s'occuperont du reste...

Tout au long de l'évènement, l'association vous proposera d'aller piquer une tête dans les piscines, vous divertir dans les jeux gonflables ou encore participer à diverses animations, le tout sur une magnifique plage de sable fin et sur les rythmes endiablés des groupes qui se produiront sur scène.

En partenariat avec les associations du pays de Fillière, FILLA vous proposera un large choix de restauration.

Bien évidemment, les cocktails seront de la partie, pour les petits comme pour les grands ! Le tarif sera de 4€ par jour pour l'accès au site et profiter des activités en illimité.

Vous en rêviez ? FILLA l'a fait...et vous attend nombreux et en pleine forme ! Plus de renseignements sur [www.filla.fr](http://www.filla.fr)



- ✓ 24 juillet : Glières Fête la Liberté, animations, évocation historique, parachutage...
- ✓ 2 octobre : 1<sup>er</sup> Trail des Glières, Thorens-Glières

Pour tout renseignement, contactez :

L'office de tourisme du Pays de Fillière Eve et Solène vous accueillent du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h

00 en juillet, août les dimanches et jours fériés de 9 h 00 à 12 h 30.

22 Place de la mairie

74570 THORENS GLIERES

[accueil@tourisme-en-filiere.com](mailto:accueil@tourisme-en-filiere.com)

[www.paysdefiliere.com](http://www.paysdefiliere.com)

## INSCRIPTIONS POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES ANNEE 2011/2012

Les demandes d'inscription seront déposées ou adressées du 6 juin au 8 juillet 2011 au siège de la Communauté de Communes du Pays de Fillière, 300 rue des Fleuries à THORENS-GLIERES



Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site : [www.paysdefiliere.com](http://www.paysdefiliere.com)

Attention : toute demande faite après le 8 juillet 2011 sans motif valable dûment justifié fera l'objet de majorations pour retard de l'inscription.

## SOCIETE D'HISTOIRE

Le vendredi 17 juin 2011 : Assemblée Générale et collation suivie à 20 h 00 d'une conférence prononcée par Jean-Bernard LEMOINE sur les enseignes et réclames en Savoie.

Lieu : salle de l'ancienne mairie – Place de l'église à GROISY

## BIENVENUE EN PAYS DE FILIERE

Le **8 Août 2011**, l'office du tourisme du Pays de Fillière organise **un pot de bienvenue** en Pays de Fillière pour les touristes et la population locale.

RDV devant l'office du tourisme à 17 h 00 avec au programme :

- Visite de la fruitière
- Présentation du circuit de la Ronde des Fruits
- Dégustation des produits locaux

L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE FILLIERE  
RECRUTE

UN AGENT D'ACCUEIL POLYVALENT et DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

CDD saisonnier 2 MOIS – juillet et août

suivi d'un CDD 6 mois – de septembre 2011 à février 2012 (éligible CAE)

POUR REMPLACEMENT CONGE MATERNITE

MISSIONS CDD saisonnier

Accueil, téléphone, courrier ;  
Saisie de courriers et création de divers documents ;  
Tenue de la caisse ;  
Suivi des stocks de documentation en vente ;  
Travail possible à l'antenne de Villaz et le dimanche.

MISSIONS CDD remplacement

Accueil et administration  
Missions citées ci-dessus pour le poste de saisonnier ;  
Réapprovisionnement des stocks de documentation en vente ;  
Suivi de la trésorerie et de la comptabilité en relation avec le trésorier ;  
Encadrement du personnel (un agent d'accueil et éventuellement des stagiaires) ;  
Coordination des acteurs touristiques et animation du "réseau adhérents" ;  
Travail en relation avec les mairies, la Communauté de Communes, les associations locales, etc... ;  
Préparation et animation de réunions ;  
Représentation de l'association.  
Promotion et communication  
Mise à jour du site internet et SITRA (Système d'Informations Touristiques Rhône-Alpes) ;  
Mise en oeuvre de la promotion des animations ;  
Travail sur les éditions et projets de promotion.  
Développement  
Suivi des actions de développement touristique en cours et projets à venir en relation avec nos partenaires

**PROFIL**

BAC + 2 tourisme ou secrétariat avec expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire ;  
Anglais lu, parlé et écrit ;  
Maîtrise de l'outil informatique : word, excel, publisher, outlook, internet, etc...  
Aptitude à travailler seul, capacités relationnelles, organisation, disponibilité (réunions en soirée) et polyvalence ;  
Connaissance indispensable de la Haute-Savoie et du Pays de Fillière ;  
Permis B et véhicule.  
28 heures/semaine - Rémunération selon convention collective  
CDD saisonnier de 2 mois puis CDD de 6 mois

**Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> juillet 2011**

Date limite de dépôt de candidature : le 10 juin 2011  
Candidature (CV+lettre de motivation) à adresser à M. le Président  
Par courrier à l'Office de Tourisme du Pays de Fillière - 22 place de la Mairie - 74570 Thorens-Glières  
ou par mail à [secretariat@tourisme-en-filliere.com](mailto:secretariat@tourisme-en-filliere.com)

✂ .....

**Bulletin d'inscription – VIDE GRENIER – VOGUE DE VILLAZ**

**A retourner au FJEP – 79 avenue de Bonatrait – 74370 VILLAZ**

Nom/Prénom : ..... Téléphone : .....  
Adresse : ..... e-mail : .....

Nombres de mètres à réserver : \_\_\_\_\_ m X 2€ = \_\_\_\_ € Joindre un chèque à l'ordre du FJEP  
Déclare sur l'honneur : vendre uniquement des objets personnels et usagés (Art L310-2 du Code de Commerce) et participer à qu'une seule autre manifestation maximum de même nature au cours de l'année civile (Art R321-9 du Code Pénal).  
Je m'engage à rendre mon emplacement propre. Fait à Villaz, le ..... Signature  
Remarque :